



MONTEBELLO

REVUE MUNICIPALE

Volume 5, numéro 3

ÉTÉ 2024

Bureau administratif

Ouvert du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi : fermé au public



 Municipalité de Montebello

 www.montebello.ca

 819 423-5123

 550, rue Notre-Dame
Montebello
(Qc), J0V 1L0



MOT DE LA MAIRESSE

«Le POSITIF attire le POSITIF.
Le NÉGATIF n'apporte rien de bon, il languitttttttt..... il ternit tout et rend tout triste.»



Chère communauté montebelloise,

Je regarde ailleurs dans le monde et c'est la discorde, le langage haineux, l'amertume, tout cela menant aux guerres répandues sur le globe.

Que de chance de vivre ici, dans notre village, dans la Petite-Nation.

Il faut à tout prix garder cette paix et regarder autour de nous pour y retrouver la Joie de Vivre.

Ce n'est pas, sans effort, toutefois, de mettre de côté nos sentiments de tristesse, de solitude, d'impatience, de négativisme...

Chaque jour est un nouveau départ pour une meilleure journée. Au levé, dressons la liste des PLUS et des ESPOIRS = POSITIF

Voici la mienne ce matin :

La saison a commencé avec un magnifique weekend les 16-17-18 mai en fêtant à Montebello le 350e anniversaire de la Petite-Nation. Quelle Joie de Vivre! Beau spectacle du jeudi soir avec des gens venus de partout. Quel déploiement à l'église le samedi avec 50 exposants au 25e Salon du patrimoine de l'Outaouais et de nombreux participants à la 148 En Folie sur le parterre. J'ai recueilli de nombreux compliments des visiteurs : quel beau village! tellement propre! c'est tellement beau que je reviendrai passer du temps ! Je vivrais ici ! C'est joyeux et festif !

La saison de soccer est commencée et le terrain au champ de la Marina tient bon malgré la pluie = PLUS. Mais le projet du nouveau terrain de soccer secteur école/patinoire avance bien = ESPOIR = POSITIF

Les réparations de la surface de jeu de tennis et les lignes de Pickleball sont faites = PLUS.

MOT DE LA MAIRESSE(SUITE)

La piscine est nettoyée et mise en marche. Elle ouvrira bientôt et les élèves de l'école pourront en profiter avant la fin de l'année scolaire = PLUS.

Le parc Biron est toujours en progrès. La subvention est attendue sous peu = ESPOIR = POSITIF.

Le terrain de pétanque est dans les cartons, ce secteur sera remanié = ESPOIR = POSITIF.

Les DIMANCHES EN MUSIQUE recommenceront pour la 3e année du 7 juillet au 18 août. Préparons nos chaises et pique-niques. Le parterre de l'église sera animé tous les dimanches de l'été = PLUS.

Nos aménagements paysagers s'améliorent d'année en année, nos nombreux arbres plantés en 2022 poussent bien. Plusieurs autres projets sont dans les cartons = PLUS.

Le comité des Loisirs se surpassera comme d'habitude et nous amènera la Fête de la Saint-Jean, la Fête du Canada, la Fête de la Famille et j'en passe. On va fêter souvent cet été.

Oui, il y a des choses encore à faire, mais une à la fois et avec patience nous y arriverons.

C'EST SUR LA LISTE :

- Les nids poules
- Les trottoirs endommagés sur la 148
- Les lignes de traverses sur la 148
- Le parc municipal de la Marina
- La réfection des bâtiments
- Etc.

On ne perd pas de vue d'autres dossiers sérieux et problématiques. Notre administration bien équipée et bien organisée avec notre Conseil attentif sont à l'œuvre.

Mais, gardons en tête les bons souvenirs du passé et les belles choses à venir. Le POSITIF attire le POSITIF. Le NÉGATIF n'apporte rien de bon, il languittttttt..... il ternit tout et rend tout triste.

Levons-nous d'un pied POSITIF !

Et profitons de l'été ensemble et joyeusement à Montebello.



VOTRE CONSEIL MUNICIPALE



Nicole Laflamme

Mairesse

Pierre Bertrand
conseiller siège #1



Martin Deschênes

conseiller siège #2

Jean-Philippe Comeau

conseiller siège #3



Benoit Millette

conseiller siège #4

Dominic Primeau

conseiller siège #5



Jésabelle Dicaire

conseiller siège #6

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AGRÉE ET GREFFIER-TRÉSORIER

L'entretien des plate-bandes et du gazon est une très grande responsabilité pour le comité du village fleuri et notre équipe de la voirie. Les touristes et les citoyens remarquent et apprécient la beauté...

Nous serons à l'aube du changement de saison du printemps à l'été lorsque vous lirez ces lignes. Certains d'entre vous disent sûrement comme moi «Enfin l'été est arrivé» ! Plusieurs citoyens m'interpellent à savoir «quand notre marina, nos parcs, les terrains de tennis et pickleball, la piscine seront ouverts officiellement.» Nous avons tous hâtes de profiter de nos effectifs récréatifs et sportifs.

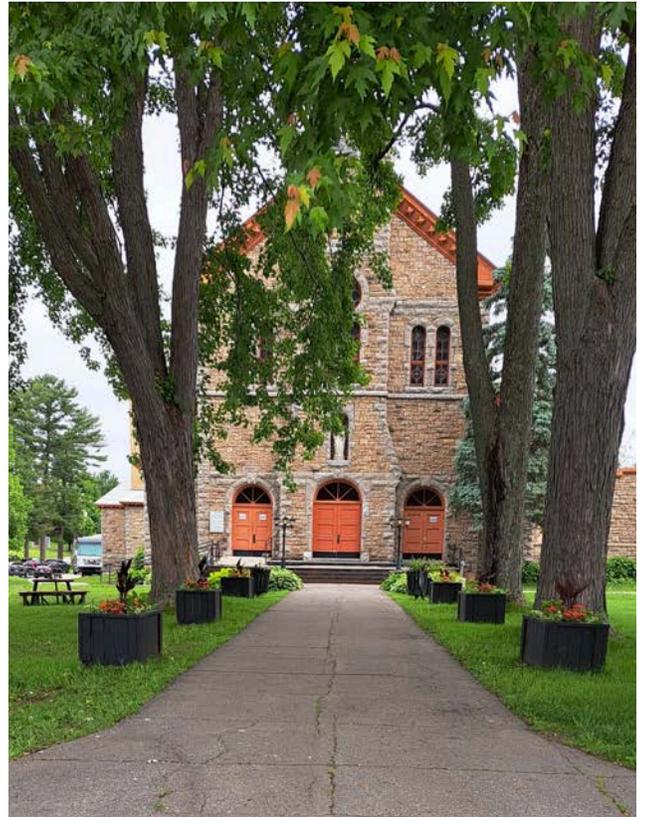
Voici donc les dates d'ouverture officielle annuelle :

- Terrain de tennis et pickleball : 1er mai
- Terrain de soccer : 15 mai
- Parcs et terrains de jeu : 1er juin
- Marina et camping : 15 juin
- Piscine et jeux d'eau : 20 juin

Cependant, rien ne vous empêche de visiter nos parcs et de jouer au tennis et au pickleball avant l'ouverture officielle, « votre patience sera la clé du succès ».

Nous continuons le travail pour améliorer nos parcs, par exemple; les tables de pique-nique et boîtes à fleur seront réparées, l'achat de chaises et de mobiliers urbains pour les déchets, le recyclage et le compostage. La piscine sera munie de nouveaux parasols de couleur rouge ainsi que d'un défibrillateur. Ce dernier servira pour les baigneurs et les joueurs de tennis/pickleball.

Nous avons aussi l'intention de donner de l'amour aux terrains de pétanque. La planification et la réfection seront réalisées sous peu, les jeux seront refaits à neuf.



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AGRÉE ET GREFFIER-TRÉSORIER (SUITE)

L'entretien des plate-bandes et du gazon est une très grande responsabilité pour le comité du village fleuri et notre équipe de la voirie. Les touristes et les citoyens remarquent et apprécient la beauté et la propreté des lieux. J'aimerais remercier l'équipe de la voirie « plate-bande et gazon » pour se donner et prendre à cœur cet entretien. Nous avons dû faire l'acquisition d'un deuxième tracteur commercial, car l'un des tracteurs à gazon a rendu l'âme. Cette acquisition représente un investissement d'un montant de 9 957\$ incluant les taxes. Nous avons aussi faite une entente de service avec un fournisseur pour la coupe de gazon pour les trois prochaines années pour un montant de 18 568\$ plus les taxes, résolution numéro : 2024-05-80.

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer que nous avons conclu un contrat de trois ans avec le ministère de transport et de la mobilité durable pour l'entretien « balayage » de la rue Notre-Dame et la route 323. Le ministère paiera à la municipalité annuellement pour compléter ce service. Merci à notre équipe de la voirie pour le bon travail. Continuons!

La sécurité publique est l'une de nos priorités pour nous, le conseil a récemment adopté nos recommandations soit d'installer des dos-d'âne dans le secteur de la montagne, résolution numéro 2024-05-89. Dans le même sens, nous ferons la réfection de certaines sections de trottoir sur la rue Notre-Dame.

Nous sommes tous conscients que la rue Notre-Dame est le cœur de la municipalité, c'est pour cette raison que nous remplacerons certains lampadaires décoratifs qui ont été endommagés dans le passé.

Programme d'aide financier ; je travaille avec rigueur à la recherche de programmes d'aides pour 2025, 2026 et 2027. Pour le moment, mes recherches semblent prometteuses pour la réfection de nos infrastructures ainsi pour nos effectifs en sports et loisirs. Les programmes suivant pourront nous aider à atteindre nos objectifs ; PIRL et PRIMEAU, DOTPR, PAFIPSPA ET FFR volet 4.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter une bonne saison d'été et de merveilleuses vacances! J'espère que vous allez profiter du beau temps pour vous détendre et vous ressourcer.

Mario B. Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier



Mario B. Briggs



Directeur général agréé
et greffier-trésorier
dg@montebello.ca

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Manon Boucher



Trésorière adjointe
tresoriere.adj@montebello.ca

Véronic Minot



Trésorière adjointe(intérim)
tresoriere.adj@montebello.ca

Emanuelle Champagne



Greffière adjointe
greffiere.adj@montebello.ca

Jean-François Lahaye



Directeur communications, loisirs
et culture
developpements@montebello.ca

Éric Cayer



Directeur des travaux publics
et de la gestion des eaux
tp@montebello.ca

Daniel Bisson



Directeur du service incendie
incendie@montebello.ca

Priscilla Melançon



Directrice du service de
l'urbanisme et de l'environnement
urbanisme@montebello.ca

Carol-Anne Trottier



Inspectrice en bâtiment et en
environnement
urbanisme1@montebello.ca

Stephaen Bouchard



Inspecteur en bâtiment et en
environnement
urbanisme2@montebello.ca

URBANISME ET ENVIRONNEMENT



L'INVENTAIRE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SE POURSUIT :

L'OBV RPNS est et sera sur le territoire pour finaliser l'inventaire des installations septiques dans la montagne. La chargée de projet, soit Madame Margaux Moreau, de l'OBV, a un badge de la Municipalité pour s'identifier et pour faire ses visites sur les propriétés. Nous comptons sur votre collaboration pour répondre à ses questions et de la laisser entrer sur votre propriété pour compléter ledit inventaire. Merci encore pour votre précieuse collaboration!

CERTIFICAT D'OCCUPATION (PERMIS D'AFFAIRE)

Le conseil municipal de Montebello a adopté le 13 décembre 2022 un amendement à son règlement sur les permis et certificats numéro PC-17-01 en y ajoutant l'obligation à **tout exploitant d'établissement commercial, d'affaires, industriel, récréatif, d'hébergement touristique et de réunion**, situé sur son territoire, d'avoir un certificat d'occupation valide affiché et visible à l'intérieur de l'établissement.

ARTICLE 45.01 NÉCESSITÉ D'OBTENIR UN CERTIFICAT D'OCCUPATION

« Il est prohibé d'occuper, de laisser une personne occuper, de maintenir l'occupation ou de laisser une personne maintenir l'occupation d'un établissement commercial, d'affaires, industriel, récréatif, d'hébergement touristique ou de réunion, à l'exception des établissements résidentiels et institutionnels, sans que l'exploitant de cet établissement n'ait obtenu un certificat d'occupation.

Un certificat d'occupation ne dispense pas le demandeur de l'obligation d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation pour des travaux, ouvrages, changement d'usage, usage temporaire, etc., conformément aux exigences du règlement sur les permis et certificats numéro PC-17-01. »



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Si vous désirez plus d'informations sur ce certificat d'autorisation, vous pouvez lire le règlement numéro PC-17-03 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro PC-17-01 disponible sur le site web de la municipalité dans la section urbanisme. Vous pouvez également venir rencontrer un officier du service de l'urbanisme pour obtenir les informations désirées. Pour joindre un officier du service de l'urbanisme, veuillez s.v.p. composer le 819 423-5123 poste 3405 ou poste 3409. Par courriel, veuillez s.v.p. utiliser urbanisme@montebello.ca ou urbanisme1@montebello.ca.

Le nouveau règlement de tarification **numéro 966-2024** adopté et en vigueur **depuis le 18 juin 2024** réglemente la tarification relative aux permis et certificats. Le coût pour un certificat d'occupation est de 200\$ la première année ou s'il y a un changement et il est maintenant gratuit pour les années subséquentes lorsqu'il n'y a aucun changement. Pour les occupants ayant déjà payé la tarification de 65\$ qui était en vigueur pour l'année 2024 pour un certificat d'occupation sans aucun changement, le conseil municipal remboursera ce frais. L'administration s'occupera desdits remboursements, vous n'avez pas à en faire la demande.

Nous rappelons que ledit certificat d'occupation est obligatoire. Les officiers du service de l'urbanisme procéderont dans les semaines à venir à des inspections, afin de s'assurer que la réglementation est respectée. Si vous aviez un certificat d'occupation pour l'année 2023, il n'est plus valide. Ce certificat est échu au 31 décembre de la même année.

Voici les amendes auxquelles un contrevenant est passible pour une telle infraction :



Personne physique

Première infraction : 300 \$ minimum, 1000 \$ maximum
Récidive : 500 \$ minimum et 2000 \$ maximum

Personne morale

Première infraction : 500 \$ minimum, 2000 \$ maximum
Récidive : 2000 \$ minimum et 4000 \$ maximum

Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les pénalités édictées pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction. (Référence : article 49 du règlement sur les permis et certificats numéro PC 17 01)

N'hésitez surtout pas à prendre rendez-vous avec l'un des officiers du service de l'urbanisme pour vous aider dans vos demandes.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

RAPPEL : POUVOIR DU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ EN URBANISME

« Dans l'exercice de ses fonctions, le fonctionnaire désigné est autorisé à visiter, examiner, photographier, effectuer tout prélèvement et filmer tout terrain ainsi que l'intérieur et l'extérieur des bâtiments. **Les propriétaires ou occupants de ces propriétés sont tenus d'y laisser pénétrer le fonctionnaire désigné, de lui faciliter l'accès et de lui donner toutes les informations qu'il requiert.**

Le fonctionnaire désigné peut, en tout temps, visiter une propriété lorsqu'il croit qu'une dérogation à un règlement d'urbanisme est en train ou sur le point d'être effectuée.

Le fonctionnaire désigné peut se faire accompagner durant la visite par toute personne susceptible de l'aider dans l'exercice de ses fonctions. »
(Référence : article 7 du règlement sur les permis et certificats numéro PC-17-01)



Acheter et utiliser le bon bac.

Le bac de recyclage doit être bleu, nous acceptons le vert jusqu'au remplacement.



Quelques nouveautés adoptées dans le règlement sur les matières résiduelles numéro 934-2024, en avril dernier.

- L'achat et l'entretien des bacs sont la responsabilité des citoyens.
- En cas de bris lors de la collecte, il faut aviser la municipalité dans les 48h et le collecteur devra réparer ou remplacer le bac endommagé.
- Tous les bacs et conteneurs doivent être remisés de manière à être dissimulés derrière le bâtiment ou dans une remise, en dehors des heures prévues pour la collecte, à moins qu'il soit impossible pour des raisons justifiées.
- Aucune matière placée à côté du bac ne sera ramassée. Cependant, dans le cas de matières recyclables seulement, un propriétaire peut acquérir un deuxième bac bleu.

TRAVAUX PUBLICS

Un été bien occupé!

Notre équipe des travaux publics sera fortement occupée pour la prochaine saison. Parmi les tâches récurrentes et les demandes spontanées, voici les travaux qui seront réalisés par notre équipe :

- **Entretien des parcs municipaux**
- **Nettoyage des trottoirs et des rues**
- **Réparation des nids-de-poule**
- **Lignage des terrains sportif**
- **Entretien de la piscine et des jeux d'eau**
- **Nettoyage de la patinoire**
- **Entretien des salles de location**
- **Réfection de l'égout principal**



AFFAIRES MUNICIPALES

Inscrivez-vous à l'infolettre

<https://www.montebello.ca/fr/abonnement-a-l-infolettre/>

Pour recevoir toutes les informations municipales

- Revue municipale
- Info-citoyens
- Communications administratives
- Publicités citoyennes
- Subventions commerciales
- Activités locales et régionales



Inscrivez-vous à info alerte.

[\(https://www.montebello.ca/fr/services-municipaux/systeme-d-alerte-aux-citoyens/ \)](https://www.montebello.ca/fr/services-municipaux/systeme-d-alerte-aux-citoyens/)

La municipalité de Montebello s'est dotée d'un système d'alerte aux citoyens qui permet d'informer rapidement la population en cas d'urgence ou de force majeure. Vous pouvez choisir le mode de communication ; téléphone de maison (ligne fixe), téléphone cellulaire, par courriel ou encore par messagerie texte (SMS/texto).

Le fonctionnement est simple : la population est invitée à s'inscrire par le biais du bouton « Je m'inscris » que vous trouverez en cliquant sur **info alerte** de la page d'accueil du site web. Une fiche d'inscription apparaîtra et vous devrez la compléter. Cette étape est très importante car en plus de vos coordonnées, vous devrez nous indiquer de quelle façon vous désirez être joints, c'est-à-dire par courriel, par message téléphonique (téléphone de maison ou cellulaire), par messagerie texte ou même les trois!

Enregistrer son chien, c'est obligatoire.

Pour les procédures à suivre et le formulaire, veuillez consulter le

<https://www.montebello.ca/fr/services-municipaux/animaux/>

Envoi de documents ou informations supplémentaires

- greffiere.adj@montebello.ca

- 819 423-5123 poste 3401



HOMMAGE À LA SHLJP

Société Historique Louis-Joseph-Papineau

Au nom de la municipalité, j'ai soumis il y a quelque mois la candidature de la Société Historique Louis Joseph Papineau auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre du Prix HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2024.

J'ai soumis cette candidature, car le Conseil municipal était d'avis unanimement que la Société Historique Louis Joseph Papineau a su se démarquer par le travail professionnel et le dévouement de ses bénévoles.

La société a toujours été active et gérée entièrement par des bénévoles sans verser de salaire à quiconque. Cela est quand même remarquable vu l'ampleur du travail accompli.

Dans ses lettres patentes, la Société s'est dotée de grands objectifs, à savoir promouvoir la conservation et la protection des monuments et sites historiques de la Petite-Nation. Découvrir, exploiter et valoriser le potentiel patrimonial de cette dernière.

Ainsi, la Société recherche, reçoit, préserve et archive des documents et des artefacts de grande valeur historique.

Elle possède et met à la disposition du public un grand nombre de publications sur l'histoire de la Petite-Nation et elle-même publie régulièrement une revue d'articles significatifs afin de faire connaître l'histoire encore pleine de trouvailles.

La Société Historique Louis-Joseph Papineau a acquis un statut important et fort crédible à travers le Québec.

Elle contribue de manière incommensurable à la fierté de notre communauté Montebelloise.

Mais rien de cela n'existerait sans le travail des bénévoles, VOUS, que nous désirons reconnaître et remercier pour votre dévouement et votre professionnalisme.

Au nom de tous les citoyens et citoyennes de Montebello, MERCI, Géral, Pierre, Robert, Nicole, Marie-Josée, Marie-Andrée, John, Justine et Sophie.

Levons fièrement notre verre à votre santé et à celle de la Société Historique Louis-Joseph Papineau.



En effet, la **Société fut fondée en 1977**, dont le président était **Pierre Ippersiel**, encore présent et dévoué bénévole. La société est toujours vivante et dynamique aujourd'hui, grâce à son président actuel **Géral Geoffrion** et son équipe de bénévoles dont :

Robert Delorme
Nicole Hébert
Marie-Josée Bourgeois
Marie-Andrée Legault
John Huneault
Justine Martineau
Sophie Léger

HOMMAGE M. ROBERT BLAIS

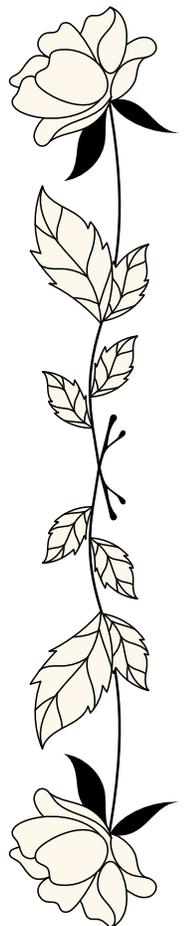
Robert Blais, à l'âge de 88 ans, nous a quitté. Il fut un citoyen remarquable par son bénévolat envers sa communauté. Son dévouement pendant plusieurs années au sein de la Fabrique pour entretenir notre église et tenter par tous les moyens de préserver ce joyau patrimonial, sera gravé dans notre mémoire et laissera une marque dans notre histoire.

Il s'est ainsi mérité la médaille du Lieutenant-Gouverneur en 2011.

Il fut aussi un des premiers membres du Club des Mille Pas existant depuis 30 ans. Robert était toujours présent pour aider de son talent de menuisier et améliorer le lieu de rencontre. Lors du Gala reconnaissance de la municipalité en 2023, le Club des Mille Pas désigna Robert à titre de bénévole de l'année.

Il nous manquera et nous nous souviendrons de lui.

Repose en paix Robert.



Gala CLP 2024

Bravo à nos lauréats 2024

Julien Crosnier

Entraîneur soccer

Leilou Larente Sammario

Athlète régionale ringuette

Julie Mailloux

Organisatrice événementielle



CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAU

Julien



Julien est un grand passionné du «foot» communément appelé soccer, et il transmet cette passion de façon remarquable aux jeunes joueurs de Montebello. Un excellent communicateur et motivateur qui lui permet de toujours garder ses troupes intéressées. M. Crosnier entraîne depuis le retour de Montebello dans la ligue estival et il anime des périodes de soccer en gymnase et à l'extérieur durant les autres saisons.

Julie



Après plusieurs années dans le comité des loisirs, Julie a pris la présidence du comité depuis plus de 2 ans, son expérience et sa détermination en font une responsable de qualité. Elle et son comité organisent toutes les fêtes familiales populaires, notre magnifique carnaval ainsi que plusieurs événements spontanés. La municipalité et les citoyens apprécient grandement son incommensurable implication pour la communauté montebelloise.

Leilou



Leilou Larente-Sammario est une athlète de 15 ans qui pratique la ringuette depuis plus de 10 ans. Elle a été sélectionnée par la délégation des Laurentides pour faire partie de la 58e finale des Jeux du Québec en ringuette qui se déroulerait du 1er mars au 9 mars 2024 à Sherbrooke. Montebello est fier d'avoir supporté cette jeune athlète.

HYDRO-QUÉBEC

CAMPAGNE D'INFORMATION

Hydro-Québec intensifie ses actions pour améliorer la qualité de service

Avis de travaux sur la végétation pour améliorer la qualité du service électrique

Près de la moitié des pannes électriques sont causées par des branches d'arbres qui entrent en contact avec le réseau électrique. Et subir une panne d'électricité, ce n'est jamais souhaitable.

C'est pour cette raison que des spécialistes de l'arboriculture mandatés par Hydro-Québec effectuent ces jours-ci la coupe de branches et d'arbres à risque dans notre municipalité.

Ces travaux visent à dégager les fils électriques de la végétation qui est trop près du réseau électrique et ainsi réduire de 30 % le nombre de pannes causées par la végétation d'ici 2028, tout en assurant la sécurité de la population. Afin de réussir, la collaboration de tous et de toutes est essentielle.

Consultez la carte des travaux pour savoir où auront lieu les prochaines interventions sur la végétation :

<https://www.hydroquebec.com/securete/vegetation/carte-travaux.html>



Ce que vous pouvez faire pour éviter les pannes

Saviez vous que les arbres et les branches sont à l'origine d'environ 40 % des pannes électriques ?

Vous pouvez contribuer à prévenir des pannes en aménageant et en entretenant vos espaces extérieurs afin que la végétation ne s'approche pas trop près des fils électriques.

Travaillons ensemble à protéger le réseau électrique et la biodiversité en plantant près des habitations des espèces compatibles avec le réseau et bénéfiques pour les milieux. Un seul arbre qui s'approche trop près du réseau peut provoquer une panne et, par conséquent, priver d'électricité tous les foyers alimentés par la ligne de distribution touchée. Votre collaboration est donc essentielle.

Consultez les outils mis en place par Hydro-Québec pour vous aider à choisir un arbre ou un arbuste qui convient à votre situation et à faire des travaux extérieurs en toute sécurité :

<https://www.hydroquebec.com/securete/>.



Hydro-Québec est à l'œuvre pour rehausser la qualité du service électrique.

Toujours dans le but d'améliorer la qualité de service, Hydro-Québec réalisera des travaux sur la végétation et déploiera au cours des prochaines années de nouveaux équipements sur le réseau comme des poteaux plus solides en composite et des protecteurs de conducteur dans certains secteurs qui subissent le plus de pannes.



<https://www.hydroquebec.com/a-propos/publications-rapports/plan-action-2035.html>

Pour en savoir plus sur les actions qu'Hydro-Québec mène pour améliorer la qualité de service, consultez son Plan d'action 2035 :

Bien choisir l'emplacement d'un arbre près des lignes électriques

Tous les arbres ont leurs propres caractéristiques. Selon son espèce ou sa variété, chaque arbre pousse à son propre rythme et atteint une hauteur et une largeur différentes. C'est en raison de ces particularités que vous devez vous assurer de planter le bon arbre au bon endroit, notamment s'il y a des lignes électriques à proximité.

Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les arbres et le réseau

Hydro-Québec intervient sur les arbres et les branches qui s'approchent trop près des fils électriques. Ces activités servent à assurer votre sécurité et celle de vos proches, et à prévenir les pannes.

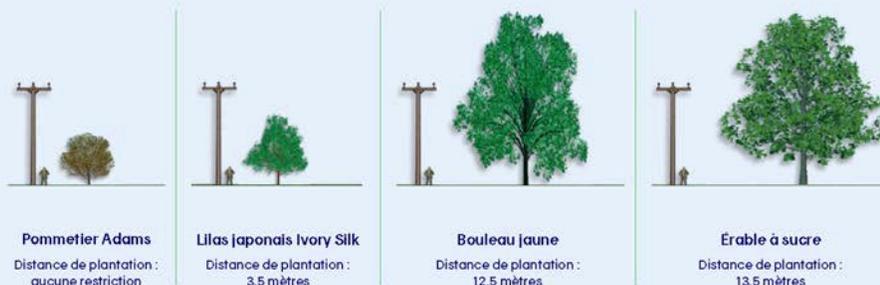
Comment contribuer au maintien du service d'électricité

Vous pouvez agir de manière préventive en choisissant un arbre adapté au climat régional et en tenant compte de la **distance sécuritaire** par rapport aux fils. À titre de référence, voici quelques espèces d'arbres à planter selon la distance minimale à respecter entre l'arbre et une **ligne électrique de distribution** :

Nom de l'espèce	Lilas commun	Érable de l'Amur	Pommier (plusieurs variétés)	Lilas japonais Ivory Silk	Micocoulier occidental	Épinette blanche	Mélèze laricin	Pin rouge	Tilleul d'Amérique	Bouleau jaune	Érable à sucre	Chêne rouge
Distance de plantation (en mètres)	Aucune restriction	Aucune restriction	D'aucune restriction à 5,0	3,5	5,5	6,5	7,0	9,0	11,0	12,5	13,5	14,5
Largeur à maturité (en mètres)	6,0	6,0	De 3,0 à 10,0	8,0	15,0	22,0	20,0	24,0	23,0	20,0	20,0	24,0
Hauteur à maturité (en mètres)	6,0	6,0	De 3,0 à 10,0	4,0	8,0	10,0	10,0	12,0	17,0	15,0	15,0	24,0

Petit arbre deviendra grand

Réaliser un aménagement paysager pratique et sécuritaire exige une planification réfléchie. Ainsi, il est bon de prendre le temps d'imaginer l'arbre à maturité afin de s'assurer qu'il ne nuira à aucun élément environnant, dont les fils électriques.



Consultez nos outils pour choisir le bon arbre ou arbuste :

- > Près d'une ligne de distribution : arbres.hydroquebec.com
- > Près d'une ligne de transport : hydroquebec.com/vegetation-emprise
- > Près d'une ligne souterraine : hydroquebec.com/vegetation-souterrain





Besoin d'un raccordement au réseau d'Hydro-Québec ?

Faites les démarches **dès que possible**, car une telle demande nécessite plusieurs étapes.



Afin d'obtenir le raccordement électrique au moment opportun, assurez-vous de **faire rapidement appel à un maître électricien ou à une maître électricienne** pour que cette personne puisse déposer votre demande à Hydro-Québec. C'est à partir de la date de ce dépôt que sera calculé le délai de réalisation des travaux qu'Hydro-Québec doit effectuer.

Faites preuve de prévoyance en commençant les démarches dès que possible.

Pour connaître les délais moyens actuels :

- Clientèle résidentielle : www.hydroquebec.com/residentiel/delais-de-raccordement
- Clientèle d'affaires : www.hydroquebec.com/affaires/delais-de-raccordement



Des délais importants sont à prévoir si :

- l'installation à raccorder se situe à plus de 30 mètres du réseau d'Hydro-Québec ;
- l'installation à raccorder se situe dans un secteur où le réseau d'Hydro-Québec est inexistant.

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Montebello
est fier d'être
membre de



TENNIS QUÉBEC

Pour tous!
Dimanche 25 août
13 h à 15 h
inscription gratuite
www.montebello.ca



LA TOURNÉE SPORTS EXPERTS PRÉSENTÉE PAR BANQUE NATIONALE SERA BIENTÔT CHEZ VOUS!



Règlements d'utilisation du tennis municipal

**Ouvert tous les jours de 8 h à 22 h de mai à octobre,
selon les conditions climatiques.**

- Les terrains ne doivent servir qu'à la pratique du tennis et Pickleball.
- Les joueurs doivent porter un chandail et des souliers de sport.
- Vélos, planches à roulettes, patins à roues alignées, trottinettes, poussette et les animaux sont interdits.
- Il est strictement interdit de fumer, consommer de la nourriture et de l'alcool.
- Les activités et cours municipales ont préséance sur la pratique libre.
- Seuls les instructeurs désignés par la municipalité sont autorisés à donner des cours.
- Un des terrains devra toujours être disponible si des joueurs de tennis se présentent.
- Lorsqu'il y a affluence, la rotation pour le simple se fera aux trente minutes et pour le double aux heures.

**En cas d'urgence, composez le 9-1-1. Pour signaler
toute défectuosité ou anomalie 819-423-5123 # 3410**



Ouverture : 22 juin au 25 août 2024

Bain libre : Dimanche au jeudi 11 h 30 à 19 h
Vendredi et samedi 11 h 30 à 20 h



Activité Aquaforme

Cours offerts les mercredis
du 3 juillet au 7 août.

- Séances auront lieu à 11 h.
- Les cours seront d'une durée de 50 minutes.
- 25 personnes maximums par séance
- Tarification 6 séances : 50 \$
- 1 séance - 10 \$

PISCINE MUNICIPALE

cours de natation

6 SÉANCES DÉBUT
MERCREDI
3 JUILLET

Groupe : 14 et moins

- débutant avec flotteurs
- débutant sans techniques
- intermédiaire

coût d'inscription 60 \$

MONTEBELLO
LA JOIE DE VIVRE

An advertisement for swimming lessons. It features a photograph of a young boy wearing blue goggles and a purple floatation device in the water. The text is in purple and red, with decorative stars and a crescent moon. A barcode is visible on the left side.

Inscription en ligne :
www.montebello.ca

Fin des inscriptions :
mercredi le 27 juin



LES DIMANCHES EN MUSIQUE

DU 7 JUILLET AU 18 AOÛT 2024



Duo Seb et Jess : 7 juillet



Norteno : 14 juillet



Les Tuners : 21 juillet



Didier Chateau : 28 juillet



Le Duo Pat et Marc : 4 août



Duo Kazbek : 11 août



Rock'n nonne (mixamis): 18 août

- Entrée gratuite
- Pique-Nique dès 12 h
- Spectacle à 13 h
- Apportez vos chaises



Organisé et présenté
par la
municipalité
de Montebello

ORGANISMES LOCAUX ET RÉGIONAUX



La Corporation des transports adapté et collectif de Papineau (CTACP) est à la recherche de conducteurs bénévoles intéressés à desservir les usagers du territoire de la MRC Papineau.

Le bénévolat est un excellent moyen de demeurer actif, de faire des rencontres et de rendre service à votre communauté, tout en faisant une différence positive dans la vie des gens.

Avantages :

- ✓ Horaire flexible selon votre disponibilité,
- ✓ Indemnité reçue selon le kilométrage parcouru et non imposable.

Quelles sont les conditions pour devenir conducteur bénévole?

1. Accepter de refléter les valeurs de la Corporation et de transporter les usagers selon les directives établies;
2. Avoir un permis de conduire en vigueur;
3. Ne pas avoir de dossier criminel (une vérification des antécédents judiciaires est faite);
4. Fournir ses coordonnées, la preuve d'immatriculation et assurances du véhicule et un spécimen de chèque.

À son acceptation, la personne retenue devra comprendre et endosser la *Politique des conducteurs bénévoles de la CTACP*.

Intéressé(e), appelez le 819-308-0788 ou par courriel à info@ctacpapineau.com

ACTIVITÉS 2024/2025
CLUB FADOQ BELLE MONTÉE



Club Belle Montée Inc.
Outaouais

Mardi 10 septembre 13H à 16H début des activités régulières au Chalet en Bois Rond.

À l'honneur cet automne

Les jeux: Jeux de table; cartes, scrabble, **NOUVEAU** train mexicain, **galets (shuffleboard)**

BINGO TOUS LES MARDIS À 15h, minimum de 15 participants, 4\$ pour 2 cartes MINIMUM

Souper communautaire dernier mardi du mois à 17h. Apporte ton lunch, ta consommation

BIENVENUE!

Assemblée Générale Annuelle 24 septembre

13h à 15h activités régulières

15h Bingo

16h à 17h **SURPRISE**

17h Souper spaghetti, apportez votre consommation. Prix à venir

19h AGA, votre présence est importante **VOUS DEVEZ PRÉSENTER VOTRE CARTE DE MEMBRE BELLE MONTÉE**



Bientôt le renouvellement. Faites vite pour ne pas avoir de mauvaises surprises...



Portez une attention particulière à votre formulaire d'adhésion. Le no du Club Belle Montée est K056. Si vous êtes dans le club K099, vous êtes dans le club régional. Il est possible de changer de club. Communiquez avec

*Danielle Boucher

Pourquoi? Parce que le club Belle Montée ne reçoit pas de ristourne de votre abonnement et vous n'avez pas le droit de vote...

*Responsable des cartes de membres; Danielle boucher

fadoqbellemontee.membres@gmail.com

PICKLEBALL pour les membres FADOQ Belle Montée au terrain de tennis mardi, jeudi et samedi à 9h

PÉTANQUE au parc près de la piscine, mardi et jeudi 19h

Venez nous rencontrer les 50ans +, on va s'amuser.

Passez un bel été dans la joie et l'harmonie!

Françoise Brazeau présidente fadoqbellemontee@gmail.com

PROGRAMMATION ÉTÉ 2024

CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE LA MRC DE PAPINEAU ET CENTRE D'EXPOSITION NAPOLEÓN BOURASSA

● DU 15 JUIN AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

VOYAGE DANS L'UNIVERS DU BOIS, UNE EXPOSITION DE MICHEL BERTRAND

GRATUIT

Michel Bertrand invite le public à faire un voyage à travers les émotions que peuvent susciter les diverses essences de bois, ainsi que leurs différents types de grains, de textures, de couleurs et d'effets de chatoiement. Il vous sera également possible de découvrir les oeuvres sous un nouvel angle avec un jeu-questionnaire pour toute la famille !



● LE SAMEDI 15 JUIN DE 14 H À 16 H

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

GRATUIT

Assistez au vernissage de l'exposition en compagnie de l'artiste qui fera tirer une de ses créations parmi les personnes présentes. Bouchées et consommations seront servies sur place.



● LE VENDREDI 19 JUILLET À 13 H

RENCONTRE AVEC L'ARTISTE

GRATUIT

L'artiste Michel Bertrand prendra la parole pour vous transporter dans son univers et partager sa passion avec vous. Courez la chance de gagner une de ses pièces en assistant à cette rencontre.

● LE VENDREDI 21 JUIN 2024 DE 17 H À 19 H

INAUGURATION DE L'INSTALLATION ARTISTIQUE DEVANT LA FAÇADE DU CENTRE

GRATUIT

Sous la direction artistique de l'artiste Juan Manuel Vasquez, le Centre d'action culturelle a créé une installation artistique qui sera présentée tout l'été devant la façade du Centre au 548 rue Notre-Dame. Inspirée par le cercle des premières nations. Bouchées et consommations seront servis sur place.



● JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

CONCOURS DE PHOTOS

Publiez une photo de vous avec notre installation artistique et courez la chance de gagner une carte-cadeaux de 50 \$ à la boutique La Fouinerie. Partagez votre photo par courriel ou sur Facebook avec le #culturepapineau pour participer.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

LE COMITÉ DES LOISIRS PRÉSENTE :

MONTEBELLO

Fête de la St-Jean

DIMANCHE 23 JUIN 2024

12:30 Décoration des vélos et trottinettes
Patinoire | Départ à 12:30 | Prix à gagner

13:00 Jeux gonflables, Maquillage, Tattoo
Patinoire | Bar \$

13:00 Cours de pound GRATUIT
Patinoire | Valérie Dulude

17:00 BAR A POUTINE \$
Patinoire | Bar \$

19h50 Numéro spécial
Patinoire | Bar \$

20:00 Les voyous (première partie)
Patinoire

20h45 Discours Patriotique
Patinoire | Bar \$

21h00 Les voyous (deuxième partie)
Patinoire | Bar \$

21h45 FEUX D'ARTIFICES
Patinoire

22H00 LES OREILLES DE CRISSE
Patinoire

LES OREILLES DE CRISSE
LE MEILLEUR DU ROCK QUÉBÉCOIS

Voyous

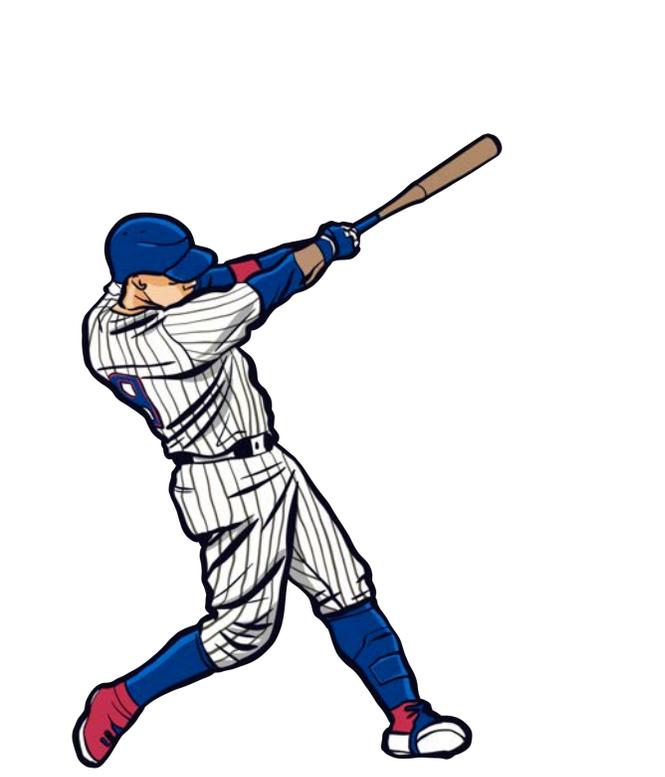
FETE DU CANADA

13H-17H Activités familiales
(Tattoo, trampoline, jeux gonflables et autres)

19H -Mountaine Daisy

21H - Julie Dugouy et Nord west country

CANADA



**TOURNOIS AMICAL
DES LOISIRS DE
MONTEBELLO**

24 août 2024

Lieu: terrain de ball de
montebello

Inscription auprès de
Julie Mailloux
Charkemp@hotmail.com

CLASSE:
Crée ton équipe et vient
jouer avec nous
équipe mixte 13ans et +

IMPORTANT

Erreurs de séquence de couleur pour les collectes du mardi qui apparaissent sur le calendrier original à partir de septembre. Voici la version corrigée.



MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO

CALENDRIER DES COLLECTES ET SÉANCES

2024

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Collecte des déchets ultimes
Collecte des encombrants

Collecte des matières recyclables
Séance info-citoyen 19h00

Collecte des matières compostables
Séance du conseil 19 h 00

Pour informations : greffiere.adj@montebello.ca ou 819 423-5123 poste 3401.